

14 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association sportive du lycée d'enseignement professionnel de Romagnat.** Objet : organiser, développer, en prolongement de l'éducation physique et sportive donnée pendant les heures de scolarité, l'initiation et la pratique sportives pour les élèves qui y adhèrent. Siège social : lycée d'enseignement professionnel, 63540 Romagnat.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association couronnaise de randonnées et d'activités manuelles.** Objet : réunir des jeunes en leur offrant la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité, de les préparer à devenir des citoyens actifs dans la pratique de randonnées et d'activités manuelles, et de susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : 3, place de la Résistance, La Nef, 63800 Cournon-d'Auvergne.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Foyer socio-éducatif des élèves du collège de Gelles.** Objet : être une société d'élèves animée et gérée par eux, avec le concours des adultes, afin de développer la vie collective, communautaire, coopérative et socio-éducative de l'établissement et promouvoir le sens des responsabilités. Siège social : collège nationalisé A. Espinasse, 63740 Gelles.

18 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Club nautique de Longues.** Objet : pratique du canoë-kayak et activités annexes. Siège social : 3, rue des Gravières, Pont-de-Longues, 63730 Les Martres-de-Veyre.

18 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. **L'association Jeune chambre économique de Thiers** transfère son siège social du 26, rue des Docteurs-Dumas, 63300 Thiers, au 41, rue de Lyon, 63300 Thiers.

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

30 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association régionale pour le développement des échanges avec la péninsule ibérique.** Objet : définir et promouvoir une politique régionale de développement des échanges industriels, commerciaux, agricoles et de services avec la péninsule ibérique ; coordonner à cet effet l'action des différents organismes régionaux ou départementaux agissant dans ce sens ; mettre en œuvre les financements consacrés par le ministère de l'industrie, l'établissement public régional et les autres parties prenantes à cette politique. Siège social : 50-51, allées Marines, 64100 Bayonne.

11 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Bidarteko Ikastola, association pour l'enseignement du basque.** Objet : promouvoir et développer l'enseignement de la langue basque et, plus particulièrement, créer l'ikastola à Bidart. Siège social : mairie de Bidart.

14 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Conseil des parents d'élèves de Briscous-Salines.** Objet : représenter les parents d'élèves de Briscous-Salines auprès des pouvoirs publics et agir légalement en leur nom sur le plan local. Siège social : école publique des Salines, Briscous-Salines, 64240 Hasparren.

18 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association familiale catholique de la Côte basque.** Objet : défendre et promouvoir les familles en s'inspirant de la doctrine sociale et familiale de l'Église catholique. Siège social : résidence Urbidea, avenue de Chantaco, 64500 Saint-Jean-de-Luz.

20 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Gaztekin (Avec les jeunes).** Objet : apporter du bien-être aux jeunes. Siège social : 24, place des Gascons, 64100 Bayonne.

65 - HAUTES-PYRÉNÉES

13 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. **L'association Ensemble musical de Lourdes** transfère son siège social de l'ancienne école du Tydos, place de l'Abattoir, à l'Abri Saint-Bernard, à l'impasse de la Clergerie, 65100 Lourdes.

14 décembre 1979. Déclaration à la préfecture des Hautes-Pyrénées. **Comité des fêtes de Peyret-Saint-André.** Objet : organisation de la fête dans la commune. Siège social : mairie, 65230 Peyret-Saint-André.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture des Hautes-Pyrénées. **Artisans créateurs en Bigorre.** Objet : promotion de l'artisanat de création en Bigorre. Siège social : 22, boulevard Henri-IV, 65000 Tarbes.

18 décembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. **Association Quiétude.** Objet : assurer aux pensionnaires des maisons de retraite et des services de long et moyen séjour de l'établissement une amélioration constante de leur environnement matériel et moral ; conserver ou procurer aux personnes âgées ou handicapées, pensionnaires ou non de l'établissement, des activités compatibles avec leurs possibilités ; gérer l'ensemble de ces activités. Siège social : centre hospitalier, 65100 Lourdes.

69 - RHÔNE

30 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Comité de défense des locataires de Belleville-Saint-Jean.** Objet : défense des intérêts des locataires, en matière de loyers, charges, entretien. Siège social : chez Mme Jolivet, 51, boulevard Gambetta, 69220 Belleville-sur-Saône.

5 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Charpennes Sud-Est Asie.** Objet : accueil de réfugiés. Siège social : 11, place Wilson, 69100 Villeurbanne.

12 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association Systèmes.** Objet : promotion de la musique sous toutes ses formes ainsi que de toutes autres formes de spectacles. Siège social : 6, rue de la Barre, 69002 Lyon.

13 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.) du groupe scolaire Jean-Macé, Lyon (7^e).** Objet : contribuer au maintien des principes sur lesquels repose l'enseignement public ; rechercher et discuter en commun tout ce qui concerne l'intérêt des élèves au point de vue matériel, moral et intellectuel. Siège social : union locale des A. P. E., 27, rue Gentil, 69002 Lyon.

13 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association sportive de Komagaz.** Objet : développer la pratique du football. Siège social : Société Komagaz, rue de Chassagne, 69360 Ternay.

13 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Ordre de la raie.** Objet : promouvoir l'ingestion par l'homme de ce merveilleux poisson chondrichthyen, ordre des sélaciens, sous-ordre des rajiformes, à corps aplati en losange, à queue étroite et souple armée d'un aiguillon, de couleur gris cendré ou brun noirâtre parsemée de taches qu'est la raie, et encourager les restaurateurs qui auraient l'heureuse idée d'en proposer au menu ou à la carte. Siège social : restaurant Le Pasteur, 83, quai Perrache, 69002 Lyon.

14 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **L'association Les Amis de Monseigneur Mathias** transfère son siège social du 5, place Jean-Jaurès, 42000 Saint-Etienne, au 43, chemin de Fontanières, 69350 La Mulatière.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Amicale des classes en 8.** Objet : solidarité entre ses membres. Siège social : mairie de Saint-Genis-les-Ollières.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de parents d'élèves de l'externat Saint-Bruno.** Objet : étudier les questions se rattachant à l'éducation des enfants, aux droits et devoirs des familles en cette matière ; favoriser le développement et la prospérité de l'enseignement libre. Siège social : 16, rue des Chartreux, 69001 Lyon.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Crec-Formation-Centre Recherche et Communication.** Objet : promouvoir la communication entre les personnes, les groupes et les organisations, dans le domaine de la formation et de l'animation sociale. Siège social : 29, chemin des Mouilles, 69130 Ecully.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Union régionale des foyers de jeunes travailleurs.** Objet : grouper les associations et organismes gestionnaires des jeunes travailleurs ; rechercher une politique d'accueil des jeunes travailleurs ; coordonner et soutenir les actions des adhérents auprès des pouvoirs publics ; représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des adhérents ; faire connaître les buts de l'union ; gérer et cogérer les crédits en faveur des foyers ; participer à l'étude de tous les problèmes intéressant les jeunes travailleurs. Siège social : 39, rue de Sèze, 69006 Lyon.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Volley-Ball-Club de Tourvielle.** Objet : pratiquer et promouvoir le volley-ball. Siège social : 12 bis, rue de Tourvielle, 69005 Lyon.

17 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **L'association Comité régional Rhône-Alpes d'habitat et d'aménagement rural** change son titre, qui devient : **Union régionale des comités départementaux d'habitat et d'aménagement rural Rhône-Alpes**, et transfère son siège social du 10, rue des Marronniers, 69002 Lyon, au 4, place Gensoul, 69002 Lyon.

18 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **L'association La Famille scolaire de Combe-Blanche** transfère son siège social du 6, rue Paul-Cazeneuve, 69008 Lyon, au 4, rue Paul-Cazeneuve, 69008 Lyon.

19 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Centre d'information comptable et de gestion de l'Ouest lyonnais.** Objet : fournir à ses adhérents tous services en matière d'information et d'assistance à la tenue de comptabilité et de la gestion des entreprises, notamment dans les domaines techniques et de la formation, dans le respect des dispositions légales. Siège social : place du Plâtre, 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset.

19 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **L'association Comité social des communaux de Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Bonnet-de-Mure, Colombier-Saugnieu** et syndicat intercommunal muros change son titre, qui devient : **Comité social du personnel communal muros.** Siège social : mairie de Saint-Laurent-de-Mure.

19 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **L'association Ordre souverain et militaire du Temple de Jérusalem, Franc-Baillage de Lyon**, change son titre, qui devient : **Ordre souverain et militaire du Temple de Jérusalem, Grand Prieuré de France.** Siège social : 1, rue de la République, 69001 Lyon.

20 décembre 1979. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Musée News 5.** Objet : aider de jeunes réalisateurs à créer et leur permettre de voir leur production (que celle-ci soit en vidéo, 16 mm, 35 mm, diapositives, etc.) dans les salles. Siège social : Au Chien qui fume, 22, rue Bellecordière, 69002 Lyon.